

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2014 À 20H00

Christian Tarantola, Maire, ouvre la séance à 20h15.

Présents : Christian Tarantola, Séfa Arslan, André Bonnet, Maryse Caël, Maryse Borne, Amar Boulassel, Jean-Claude Clément, Catherine Meunier-Lacourt, Béatrix Létoffé, Dany Tisserant, Alain Woirgny, Jean-Luc Xemaire.

Absents excusés : Jean-Louis Dormoy, Léa Antoine : procuration à Christian Tarantola.

Secrétaire de séance : Béatrix Létoffé

\*\*\*\*\*

➤ **1) Convention de mise à disposition de locaux communaux de la commune de Docelles à la CCBVV.**

André Bonnet explique que cette convention fait suite à l'accord établi l'année dernière pour le lancement des nouveaux rythmes scolaires à Docelles (N.A.P.). Cette année, d'autres communes se sont mises sur les rangs pour bénéficier de la prestation des professeurs de l'école de Musique de la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes a défini un prix d'intervention horaire de l'école des Arts Vivants. Afin de pouvoir continuer à assurer des prestations de qualité pour les animations des nouveaux rythmes scolaires et cela sans grever le budget communal, la commune de Docelles a sollicité la possibilité de bénéficier de ces interventions en contrepartie de la mise à disposition des salles.

Nous proposons la signature d'une convention entre la Commune et la Communauté de Communes, contractualisant l'utilisation des salles communales pour les cours assurés par les professeurs de musique et de danse, en contrepartie de l'intervention de l'école des Arts Vivants au niveau des écoles.

Adopté à l'unanimité

➤ **2) Rétrocession de terrains communaux à Vosgelis.**

Accord de la commune pour un échange de terrains entre deux propriétaires et la commune pour que les terrains puissent être rétrocédés ensuite gracieusement à Vosgelis en vue de la construction de 6 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Adopté à l'unanimité.

➤ **3) Nomination d'un membre au CCAS en remplacement de Véronique Rivat.**

Mr Dany Tisserant se propose. Il est élu à l'unanimité.

➤ **4) Proposition d'achat de parcelles de bois.**

Un propriétaire privé propose à la vente des parcelles de bois, dont une sur la commune de Docelles. Le terrain a été estimé avec le garde forestier. C'est une belle parcelle, il reste l'équivalent de 2000€ de bois à récolter, puis du bois en régénération pour les années futures. Le prix à proposer au propriétaire est débattu en conseil. Le budget permet l'investissement de la somme qui sera communiquée au vendeur sous pli cacheté.

Adopté à l'unanimité.

➤ **5) Location du logement communal 7 rue de la Vologne.**

Mr le maire a besoin d'une délibération pour l'autoriser à signer le bail pour la location du logement communal (7 rue de la Vologne) en l'état pour un loyer de 385.75€ par mois.

Adopté à l'unanimité.

➤ **6) Des bons d'achat ont été remis aux employés communaux pour les remercier de leur investissement au niveau des rythmes scolaires.**

Cette remise avait été effectuée en fin d'année scolaire sur proposition du Conseil Municipal, mais une délibération est nécessaire.

Adopté à l'unanimité.

#### ❖ **Divers :**

- 8900€ c'est ce qu'a coûté le chantier jeunes. La subvention du CG : 4500€, le CR a voté une subvention de 2197€ (nous sommes en attente de la confirmation officielle).
- La commune a participé pour 1296€ du séjour de 4 jeunes à Orcières. Le séjour, d'une durée de 17 jours s'est très bien déroulé, beaucoup d'animations pour ce séjour à la montagne, la collaboration avec une commune voisine, organisatrice du séjour sera renouvelée.
- Vide-grenier : bénéfice de 2559.26€, le plus élevé depuis la première édition. A. Bonnet renouvelle ses remerciements aux bénévoles qui ont aidé à la réussite de la manifestation, une réunion sera organisée avec l'OMSCL pour en faire un bilan détaillé.
- Théâtre le 07 février avec les food'scène : notez la date dans vos calendriers...
- « Sauvez la papeterie de Docelles » fait venir les « Fralib » le 15 novembre, salle multi-activités (ce sont les ouvriers de l'usine de production des thés et tisanes « éléphant » qui ont bataillé 3 ans et réussi à sauver leur usine).
- Le 14 Novembre, il faut regarder Vosges TV à 19h20 (émission spéciale sur Docelles).
- Le 15 Octobre a eu lieu à Docelles, l'inauguration de l'ASA (le syndicat des propriétaires de bois de l'Ancerf) en présence du préfet.
- Une réunion a eu lieu le 01 octobre avec les riverains du Chemin des Gaises. Afin de préserver la circulation des piétons et des cyclistes sur ce chemin très étroit par endroits, il a été décidé en concertations avec les habitants de réserver la circulation automobile aux riverains et de faire une information auprès des parents de la crèche qui utilisaient cet itinéraire comme un raccourci.
- Remise des prix des maisons fleuries, il aura lieu le 15 novembre à 11h00. Les invitations seront adressées aux personnes concernées semaine 43, les membres du conseil municipal y sont les bienvenus.

#### ❖ **Informations à l'initiative du Maire :**

- Séance d'information à Docelles le 31 Octobre de 18h00 à 20h00 à la salle Multi-activités. « Présentation des Nouveaux Territoires » organisée par le Président du Conseil Régional.
- Suite au courrier adressé par Mr le maire à la Communauté de Communes et concernant l'aménagement de la Place de l'Espine, la réponse reçue nous indique que le parcours de canoë ne pourra pas être réalisé avant 2018, il faudra donc intervenir avant pour consolider le transformateur électrique dont la berge est fragilisée.
- Equipement de l'école maternelle en tableau interactif. La demande est prise en compte et sera mise au budget 2015, ainsi que le changement de vidéoprojecteur de l'école élémentaire.
- Mr le maire a demandé à la directrice de l'école de venir discuter à propos des effectifs en baisse, ainsi que des reproches de certains parents concernant la nouvelle pédagogie mise en place à Docelles. Cette problématique sera évoquée par les parents élus lors du Conseil d'école du 17 octobre prochain.

Fin du conseil à 22h